

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

1. Nullité

En cas de nullité, de non-exécution ou de non-validité d'une clause de la Commande ou des présentes Conditions Générales, cela n'impacte pas la validité, l'invalidité, ou le caractère exécutoire des autres clauses, à moins que la Commande ou le Contrat ne puisse subsister sans cette clause.

2. Commandes

L'acheteur, désirant acquérir un produit ou un service, doit obligatoirement :

Remplir le bon de commande en fournissant toutes les références des produits ou services choisis par tout moyen reconnu du vendeur ;

- Valider la commande après vérification ;
- Effectuer le paiement selon les conditions prévues ;
- Confirmer la commande et son règlement.

La confirmation de la commande implique l'acceptation des présentes conditions de vente, la reconnaissance d'en avoir une parfaite connaissance et la renonciation à invoquer ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions. Cette confirmation atteste de l'accord sur le prix et la chose.

3. Modalités de Paiement

Le règlement s'effectue par virement bancaire. Les articles commandés demeurent la propriété exclusive du vendeur jusqu'au paiement intégral de la commande par l'acheteur.

4. Livraison

Les livraisons sont effectuées à l'adresse indiquée sur le bon de commande, dans la zone géographique convenue. La marchandise est transportée aux risques du tiers. À partir de ce moment, l'acheteur assume seul les risques. Les délais de livraison sont fournis à titre indicatif uniquement. Bien que donné de bonne foi, ce délai ne constitue aucune garantie. Tout retard de livraison ne peut en aucun cas entraîner l'annulation de la commande et/ou un dédommagement.

5. Facturation

À partir de la date d'échéance de la facturation, le client est présumé être en demeure. En l'absence de date d'échéance, le client est mis en demeure après 15 jours à compter de la date de la facture. Une indemnité forfaitaire de 125€ et avec un intérêt au taux légal en vigueur à la date de la facture, sera exigible, avec un minimum de 100 euros.

6. Indexation

Dans le cadre des services fournis par ROD UNLIMITED, les tarifs peuvent être sujets à des ajustements périodiques basés sur divers critères économiques et commerciaux. Ces ajustements peuvent inclure l'indexation des tarifs en fonction d'indices économiques pertinents tels que l'indice des prix à la consommation ou tout autre indice déterminé par ROD UNLIMITED. Le Client sera notifié de toute modification tarifaire résultant de l'indexation, avec un préavis raisonnable, et aura le droit de s'opposer à ces ajustements selon les modalités spécifiées dans ladite notification. En continuant à utiliser les services fournis par ROD UNLIMITED après notification des ajustements tarifaires, le Client est réputé avoir accepté les nouveaux tarifs.

Dans le cas où l'indice des prix à la consommation ou tout autre indice déterminé par ROD UNLIMITED atteint ou dépasse un taux d'augmentation de 4%, une indexation automatique des tarifs sera mise en place. Le Client sera informé de cette indexation automatique et des nouveaux tarifs correspondants. Toutefois, le Client conserve le droit de s'opposer à cette indexation automatique selon les modalités spécifiées dans la notification.



ROD UNLIMITED